

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 avril 2013

Avenches

1. Accueil

Le Président, Laurent Golay (LG), ouvre la séance à 10h30 et souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée. Ses remerciements s'adressent aux personnes qui ont organisé la journée à Avenches, ainsi qu'à la conservatrice du Musée romain, Mme Sophie Delbarre laquelle proposera une visite originale des réserves de son Musée, dans l'après-midi qui suivra.

Se sont excusés : Mesdames Elisabeth Bütiger, Gladys Henry, Viviane Meystre, Maryse Perret, ainsi que Monsieur Erwin Stücki.

2. Lecture et approbation du PV de l'AG du 28 avril 2012 qui s'était tenue au Musée Forel de Morges.

Le procès-verbal de l'année 2012 est lu par Sylvie Costa Paillet (SCP), secrétaire de la svb-a. L'assemblée approuve le PV à l'unanimité.

Le Président LG tient à revenir sur deux points évoqués lors de l'AG de 2012 :

1. Le premier concerne la possibilité d'une coordination entre les associations de musées vaudois pour que les dates des visites des expositions ne se chevauchent plus et permettent au plus grand nombre de membres de suivre toutes les activités proposées. Après contact pris auprès du directeur du Musée cantonal des beaux-arts, M. Bernard Fibicher, ainsi qu'auprès de la directrice de la Fondation de l'Hermitage, Mme Sylvie Wuhrmann, LG peut proposer au final une coordination certes améliorée, mais pas de programme totalement concerté.
2. Le second point a trait à l'exposition que la svb-a a tenu à l'Espace Arlaud (pour rappel du 11 décembre 2011 au 29 janvier 2012) et qui vient quasiment de fermer ses portes. Les comptes de l'exposition, ainsi que ceux de son catalogue, sont à disposition, sur demande, auprès du secrétariat.

3. Rappel des manifestations de 2012

LG rappelle alors les activités organisées par le Comité de la svb-a pour ses membres. Sur toute l'année, au rythme d'une par mois, il y a eu : 7 visites d'expositions, 3 visites d'ateliers, une journée d'excursion en Franche Comté et deux grands voyages ; celui de printemps à Lyon et celui d'automne à Cologne.

4. Le rapport du Président

- Après deux ans de décisions et d'événements importants (pour rappel : le don d'une immense oeuvre d'Alain Huck a MCBA, puis le montage de l'exposition sur les collections de la svb-a, accompagnée de l'édition de son catalogue), l'année 2012 a été relativement calme, assez pour enregistrer les retombées positives pour l'image de la svb-a.
- LG souhaiterait entretenir ce dynamisme. Ainsi, la possibilité d'organiser des actions ponctuelles a été mise au cœur des réflexions par le Comité, réuni à 6 reprises durant l'année ; cela afin que la Société garde son attractivité, à la fois à la satisfaction de ses membres et aux yeux du grand public.
- La visibilité de la svb-a passe également par les soutiens qu'elle accorde deux fois l'an. Elle a été bien sollicitée en 2012 avec 17 demandes au total, dont 6 exaucées, alors même que le plafond d'économie de 10.000.- annuels que s'est imposé le Comité, a été respecté.
LG annonce cependant la fin de ce « purgatoire » financier et un retour à la normale dès 2014.
- Enfin, avant de terminer son rapport, le Président demande une minute de silence en mémoire de Mme Marianne Olivieri, membre appréciée, décédée le 23 août 2012.

5. Le Prix des arts visuels de la svb-a

- En 2012, le film d'animation de Léo Fumagalli, *Blue in the green*, basé sur la chanson de Bill Evans/ Miles Davis, a été récompensé. La vidéo est encore visible sur le site internet de la svb-a.
- Ce Prix destiné aux jeunes, d'un montant de 500.-frs, ne demande qu'à se faire connaître. Le projet de confier sa reconnaissance publique à une spécialiste de la communication est à l'étude. Il s'agira d'un travail de médiation avant, pendant et après la remise du Prix.
- Enfin, la réunion du jury 2013 se tiendra au Gymnase de Chamblandes puisque le lauréat 2012 y étudiait et le juré externe de l'année en sera l'artiste Anne Peverelli.
- LG remercie chaleureusement Anne Murray-Robertson, l'organisatrice du prix, et souligne l'énergie qu'elle déploie pour le mener à bien.

6. Rapport du trésorier

Le trésorier Cédric Ottet (CO) remercie les vérificateurs des comptes M. Ernest Steinauer et M. René Schnorf pour leur bon travail, leur disponibilité et leur bon caractère, d'autant que M. Schnorf a remplacé au pied levé, Mme Perrin titulaire. Puis, il présente le rapport des comptes 2012.

Fonds Buttica

L'exercice a été marqué par le bouclage des comptes liés à l'édition du livre sur la collection d'art de notre société ; publication qui a occasionné une charge en 2012 de CHF 19'125.55. Pour le reste, les soutiens financiers sont restés stables à CHF 9'000.-. Les

produits financiers en hausse de CHF 35'000.- à CHF 43'000.- environ. Le résultat final débouche sur une perte de CHF 6'562.73 ; ce qui ramène le capital du fonds Butticaz à CHF 868'797.42. En résumé, il s'agit d'un bon exercice et les charges sont contrôlées. Cette présentation ne soulève aucune remarque.

Comptabilité générale de la SVBA

L'exercice 2012 est resté dans la ligne des précédents. Les recettes totalisant CHF 20'205.65 pour des charges, se montent à CHF 15'165.45. Le bénéfice final est de CHF 5'040.20, portant le capital de la société à CHF **120'573.35**.

L'exercice est bénéficiaire.

Une remarque est soulevée à la suite de cet exposé par M. René Schnorf : il pourrait être judicieux de constituer un fonds de provision pour des actions futures, telles celles qui ont vu l'achat du dessin d'Alain Huck ou la mise sur pied de l'exposition et de son catalogue. Remerciements de CO à RS pour sa remarque. Cela répartirait les dépenses sur plusieurs années.

7. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes

Au nom de l'équipe des vérificateurs des comptes, M. Ernest Steinauer déclare que les pertes et profits et les bilans concordent avec la comptabilité, qui est tenue avec exactitude et clarté.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Si M. Steinauer est d'accord de continuer son mandat de vérificateur pour l'exercice suivant, Mme Mireille Perrin demande à être déchargée de sa fonction. M. John Thumb se propose généreusement à la remplacer en 2013 et est vivement applaudi.

LG les remercie chaleureusement et exprime sa gratitude au trésorier.

8. Renouvellement du Comité

Madame Laurence Bréaud, au Comité depuis 1997, arrive au terme de son quatrième mandat. Les statuts de la svb-a ne permettant plus aucune possibilité de prolongation extraordinaire, elle quitte le Comité. Il s'agit de la remercier comme il se doit pour tout son investissement et tout le coeur qu'elle a mis à organiser 64 visites pour la svb-a, depuis ces 16 années au Comité.

LB a demandé que soit lu un texte qu'elle a rédigé, dans lequel se dégage toute son énergie et son enthousiasme pour le monde de l'art. Un grand bouquet de fleurs lui est offert, ainsi que la plus chaleureuse des gratitudes.

Le poste de Mme Bréaud devenu vacant, une nouvelle candidature est proposée aux membres présentes de l'Assemblée : celle de Mme Anne-Claire Dhaud -Emery, historienne de l'art et enseignante-chef de file de français au gymnase de Morges.

L'assemblée approuve à l'unanimité son élection au Comité.

9. Divers et propositions individuelles

- LG relance un appel à candidature, afin de remplacer le trésorier CO, désireux de remettre sa fonction. Il le remercie pour sa disponibilité et sa compétence. Force est de constater qu'il sera difficile de trouver une perle rare qui puisse reprendre le flambeau et l'idée de confier la gestion des fonds de la svb-a à une fiduciaire est à l'examen du Comité.
- Autre point : Mme Edith Carey et M. Thumb proposent de faire passer le montant du prix des arts visuels de 500.-frs à 600.-frs.
AMR explique alors que le montant de cette récompense avait été fixé par les directeurs des gymnases cantonaux eux-mêmes, estimant la somme amplement suffisante. Parmi les prix cantonaux attribués aux jeunes, celui de la svb-a est le plus généreux.
D'autre part, elle annonce qu'un dédoublement du Prix est à l'étude, entre les élèves des classes de diplôme et ceux de la filière maturité.
- La question de l'aspect obsolète du dépliant général de la svb-a est posée : de plus en plus d'informations ne sont plus actuelles (les cotisations, l'adresse, la case postale). Sa réimpression corrigée est envisagée, mais il s'agit d'abord de remplacer le trésorier, donc de changer d'adresse postale.

L'Assemblée générale se clôt à midi. Elle est suivie d'un repas pris en commun au restaurant *La Couronne*. L'après-midi est consacrée à la visite du Musée romain d'Avenches et de ses réserves.